

**Commune D'ORVAULT****DEPARTEMENT**

Loire-Atlantique

**ARRONDISSEMENT**

NANTES

**CANTON**

SAINT-HERBLAIN II

## EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

## CONSEIL MUNICIPAL

3 avril 2023

L'an deux mil vingt-trois, le lundi trois avril, le Conseil municipal de la Commune d'ORVAULT s'est réuni en session extraordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale en date du 24 mars 2023, sous la présidence de Jean-Sébastien GUITTON, Maire.

**Etaient présents** : Mme Dominique VIGNAUX, M. Lionel AUDION, Mme Marie-Paule GAILLOCHET, M. Guillaume GUÉRINEAU, Mme Armelle CHABIRAND, M. Yann GUILLON, Mme Brigitte RAIMBAULT, M. Christophe ANGOMARD, Mme Valérie DREYFUS, M. David HURTREL, Mme Anne-Sophie JUDALET, M. Laurent DUBOST, Mme Catherine LE TRIONNAIRE, M. Morvan DUPONT, M. Vincent BOILEAU, M. Jean-Yves ROUX, M. Pierre ANNAIX, Mme Françoise NOBLET, M. Dominique GOMEZ, M. Ronan GILLES, Mme Sandrine BRUN, Mme Colette VINET-PINSON, M. Sébastien ARROUËT, M. Gilles BERRÉE, Mme Florence CORMERAIS, M. Florent THOMAS, M. Dominique FOLLUT, Mme Maryse PIVAUT, M. Jean-Jacques DERRIEN, M. Thierry BOUTIN, M. André NYAMSI-HENDJI

**Absentes ayant donné pouvoir** :

Mme Linda PAYET	donne procuration à	M. Dominique GOMEZ
Mme Marylène JÉGO	donne procuration à	M. Sébastien ARROUËT
Mme Stéphanie BELLANGER	donne procuration à	M. Pierre ANNAIX

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil : M. Pierre ANNAIX ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

## **25. Adoption du budget primitif 2023\_Budget annexe « Energie »**

***Monsieur HURTREL rapporte :***

Par délibération du 16 décembre 2019, le Conseil municipal a approuvé la création d'un budget annexe au budget principal de la Ville, dénommé « Energie ».

Ce budget annexe permet de retracer les écritures relatives à la production et la vente d'énergie, quelle que soit sa source (photovoltaïque, bois, éolienne, etc...).

En 2023, il est prévu d'inscrire les crédits nécessaires à la maintenance des installations photovoltaïques existantes, et les crédits qui permettront de financer la maîtrise d'œuvre nécessaire à la réalisation de nouvelles installations. Les premiers sites sur lesquels il est envisagé d'intervenir sont l'Odyssée (installation d'ombrières), les groupes scolaires de La Salentine et de Ferrière et l'ensemble sportif de la Frébaudière. Ces travaux seront financés par l'emprunt.

Le budget primitif prévoit également l'avance de trésorerie consentie à ce budget annexe par le budget principal de la Ville, à hauteur de 5 000 €, et le remboursement de cette avance une fois obtenu le produit des ventes d'électricité.

<b>EXPLOITATION</b> En Euros		<b>INVESTISSEMENT</b> En Euros	
<b>Dépenses</b>		<b>Dépenses</b>	
Redevance accès réseau EDF	500,00	Autres dettes (avance remboursable)	5 000,00
Cotisation foncière des entreprises	400,00	Frais d'études	25 000,00
Maintenance préventive et contrôle technique	6 508,85	Installations à caractère spécifique (travaux)	225 000,00
Dotations aux amortissements	9 500,00		
<b>TOTAL</b>	<b>16 908,85</b>	<b>TOTAL</b>	<b>255 000,00</b>
<b>Recettes</b>		<b>Recettes</b>	
Vente électricité	12 654,00	Excédent reporté d'investissement	18 565,25
Résultat reporté	4 254,85	Autres dettes (avance remboursable)	5 000,00
		Amortissement des immobilisations	9 500,00
		Emprunts	221 934,75
<b>TOTAL</b>	<b>16 908,85</b>	<b>TOTAL</b>	<b>255 000,00</b>

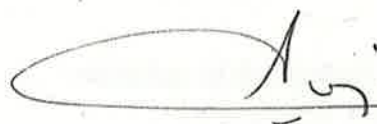
## DECISION

Sur proposition de la commission Ressources et Administration et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, par 26 voix POUR et 9 voix CONTRE des groupes Aimer Orvault et Orvault au centre :

- **ADOpte** par chapitre le budget primitif 2023 du budget annexe « Energie ».

Extrait certifié conforme  
Orvault, le 4 avril 2023

Pour le Maire  
**Le Directeur général**



**Jean-François MAISONNEUVE**



**Le secrétaire de séance**



**Pierre ANNAIX**

Rendu exécutoire

Par télétransmission en Préfecture le : 04 AVR. 2023

Et par publication le : 04 AVR. 2023

